



Fiche de données de sécurité

Date d'émission 06-déc.-2010

Date de révision 24-Mai.-2017

Version 3

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	Sentinel Condensafe Neutralisation Media
Substance pure/mélange	Substance
Nom chimique	Carbonate de calcium
No.-CE	215-279-6
No.-CAS	1317-65-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ajustement du pH.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société	Sentinel Performance Solutions Ltd Cité Descartes - 16 rue Albert Einstein 77420 CHAMPS SUR MARNE FRANCE
-----------------------------	---

Téléphone	+33 (01) 64 15 22 40
Fax	+33 (01) 64 15 22 57

Pour plus d'informations, contacter :

Adresse e-mail	info.france@sentinel-solutions.net
----------------	------------------------------------

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+44 (0) 1928 704 320 (24 heures, 7 jours) Pour la France uniquement: ORFILA (INRS) :+33 (0)1 45 42 59 59 (Appel24h)
--------------------------	--

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP / GHS)

Mention d'avertissement

Aucun(e)

mentions de danger

Aucun(e)

Conseils de prudence

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	w/w %	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Calcium carbonate	215-279-6	1317-65-3	100	-	*	Aucune donnée disponible

Pour connaître l'intégralité des énoncés R et déclarations H, consultez la Section 16

* Substance avec une limite d'exposition au poste de travail. Voir section 8.

3.2 MÉLANGES

Non applicable

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Contact avec la peau	Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux	Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.
-----------------------------	---

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e).

5.3 Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser la substance répandue en la balayant dans un récipient propre et sec. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle. SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver soigneusement après toute manipulation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ajustement du pH.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nom chimique	Calcium carbonate 1317-65-3
Royaume Uni	STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³ TWA 8hr (inhalable dust): 10 mg/m ³ TWA 8hr (respirable dust): 4 mg/m ³
Suisse	TWA: 3 mg/m ³
Irlande	TWA 8hr (inhalable dust): 10 mg/m ³ TWA 8hr (respirable dust): 4 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Pas d'information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Sentinel Condensafe Neutralisation Media

Contrôles techniques appropriés Fournit une ventilation adaptée, incluant l'extraction locale, pour s'assurer que les mites d'exposition ne sont pas dépassées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	Lunettes de protection (EN 166)
Protection des mains	Gants de protection (EN 374)
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues
Protection respiratoire	Non requis normalement. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié, Masque anti-poussières FFP2

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Odeur	Quasi-naturel
couleur	Aucune information disponible
seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété Valeurs

pH	7.0 - 9.0
point de fusion/congélation	> 900 °C
Point/intervalle d'ébullition	
Point d'éclair	
Taux d'évaporation	
inflammabilité (solide, gaz)	
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	
Limite inférieure d'inflammabilité	

pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative 2.71

Hydrosolubilité 13-16

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Température d'inflammation spontanée

température de décomposition > 900 °C

Viscosité, cinématique

Viscosité, dynamique

Remarques • Méthodes

solution aqueuse @ 25 °C
Se décompose
Aucune information disponible
Ininflammable
Sans objet
Ininflammable
Ininflammable

Aucune information disponible

Aucune information disponible

@ 25 °C

mg/l @ 20 °C

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Sans objet

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Propriétés explosives Non-explosif

Propriétés comburantes Non oxydant

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente 1.0-1.5 g/ml @ 20 °C

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réaction avec : Acide.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Se décompose à une température supérieure à 900 °C.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) connu(e)

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5 matières incompatibles

Acides.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation	Aucun effet connu d'après les informations fournies
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire
Contact avec la peau	PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION CUTANÉE.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

LD50 Oral: > 6450 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

lésions oculaires graves/irritation oculaire Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

mutagénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

STOT - exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Sentinel Condensafe Neutralisation Media

Autres informations

Aucune information disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Inerte.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Emballages contaminés Nettoyer le récipient avec de l'eau Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

	ADR/RIN/ADN	ICAO/IATA	IMDG/IMO
14.1 Numéro ONU	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé	Non classé
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC		-	

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n ° 1907/2006 et n ° 453/2010

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation De Sûreté Chimique n'a pas été effectué

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3**

Aucun(e).

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

Aucun(e).

Date d'émission 06-déc.-2010

Date de révision 02-juil.-2013

Remarque sur la révision Todas las secciones.

Sentinel Condensafe Neutralisation Media

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données considérées comme actualisées et correctes. Cependant, aucun engagement ou garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite, n'est donné en ce qui concerne l'information et les recommandations contenues dans le présent document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons tout engagement pour tous les effets nuisibles qui pourraient être provoqués par l'utilisation, le traitement, l'achat, la revente, ou l'exposition (incorrects) de notre produit. Les clients et les utilisateurs de nos produits doivent se conformer à toutes les législations en matière de santé et de sécurité, aux réglementations et instructions générales. En particulier, ils sont dans l'obligation de procéder à une évaluation des risques concernant les lieux de travail et de prendre les mesures adéquates de gestion des risques, conformément aux législations nationales d'application des directives européennes 89/391 et 98/24.